



Lettre avec AR nouvelle adresse

Par **steph114**, le **14/10/2008** à **12:05**

Madame, Monsieur,

J'ai reçu samedi un courrier m'annonçant qu'il me reste 1 point sur mon permis de conduire. Aujourd'hui j'ai un courrier AR à la même adresse et provenant certainement du SNPC (service national du permis de conduire), car j'ai déjà reçu un courrier semblable avec l'ensemble de mes 3 prénoms dans l'ordre.

Or mon véhicule est encore immatriculé avec mon ancienne adresse. J'ai déménagé il y a 1 an à 4 kilomètres de là. Je sais par calcul que je devais perdre encore 2 points, car j'avais informé le gendarme de mettre ma nouvelle adresse sur le PV.

Dois-je chercher cet AR? Y a-t-il une possibilité de faire annuler les deux amendes? D'autant plus que je récupère un point fin octobre (point perdu il y a 10 ans).

Je ne souhaite pas me lancer dans une procédure qui dure 6 mois à 1 an sachant que de toute façon je ne pourrais pas rouler durant ce temps. Je ne peux pas non plus passer de stage avant juillet 2009.

Merci de me répondre,

En attendant vos opinions,

Cordialement.